

Règlement du Championnat de France Promotion de Match-Racing Open

1- Organisation :

Le Championnat de France Promotion de Match Racing Open sera organisé mercredi 9 au dimanche 13 avril 2014 sous l'autorité de la Ligue de Voile de Haute - Normandie. Cette épreuve décerne le titre de "Champion de France Promotion de Match Racing Open – 2014". Cette Compétition sera courue sur des First Class 7.5.

2- Fonctionnement :

Le Championnat de France Promotion de Match Racing Open est ouvert:

- Aux 3 barreurs français disponibles et candidats invités par la Commission Nationale Match Racing.
- Aux 3 premiers barreurs sélectionnables de chaque bassin. Si dans un bassin, le sélectionné se trouve être l'un des 3 barreurs invités par la Commission Nationale Match Racing, ou si l'un des 3 premiers barreurs sélectionnés du bassin se désiste, le suivant sera sélectionné sous couvert de l'accord de la Commission Nationale Match Racing. Les demandes d'invitation doivent parvenir à la Commission Nationale Match Racing avant le 1er mars 2014, à l'adresse : habitable@ffvoile.fr

Si cette procédure ne permet pas de sélectionner 12 barreurs, la Commission Nationale Match Racing se réserve le droit d'inviter les barreurs de son choix.

Les Championnats de bassin Atlantique, Manche et Méditerranée sont organisés par les coordonnateurs de bassin avec les Clubs, Comités Départementaux de Voile ou Ligues. Les règlements des Championnats de bassin sont en annexe du présent règlement.

Un barreur peut s'inscrire dans le bassin de son choix. Une épreuve sélective est donc ouverte à des barreurs non localisés sur le bassin ou déjà inscrits sur un autre bassin, sous réserve de place disponible. En revanche, un barreur ne peut se sélectionner que dans le bassin dans lequel il s'engage à jouer sa sélection.

3- Inscription :

→ Aux épreuves de sélection et finales de bassin :

Les barreurs s'inscrivent directement auprès des organisateurs des épreuves de sélection, et du coordonnateur de bassin, dont les coordonnées figurent dans les annexes.

→ Au Championnat de France Promotion de Match Racing Open :

Les dossiers d'inscription des barreurs qualifiés par bassin devront être envoyés au plus tard **10 jours** après la fin de l'épreuve donnant la qualification.

→ Constitution du dossier d'inscription au Championnat de France Promotion de Match Racing Open :

Les dossiers d'inscription des barreurs qualifiés par la Commission Nationale Match Racing devront être envoyés aussi vite que possible, et en tout état de cause, **20 jours** avant le début de l'épreuve.

Dossier à envoyer à :

Ligue de Voile de Haute - Normandie
27 – rue de la Mailleraye – 76600 Le Havre
Tél. : 02 35 21 38 88 – E-Mail : secretariat@voile-hnormandie.org